

A l'attention des Maires des 43 communes
du Grésivaudan

Grenoble,

Suivi par : Jérôme FOURCHES – 04.57.04.07.70 - jerome.fourches@smmag.fr
Service Transports Exploitation Développement
Nos références : TED/ n° SMMAG_LT24_196_D

Objet : Tarification des réseaux de transport collectif du SMMAG



Mesdames, Messieurs les Maires,

A partir du 1^{er} septembre 2024, les réseaux de transport du SMMAG des territoires du Grésivaudan et de la Métropole vont connaître des transformations importantes pour devenir un seul service de transport en commun unifié. En conséquence, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a fait le choix de transférer au SMMAG à cette date toutes les lignes Cars Région Isère internes à ce périmètre. C'est donc le SMMAG qui devient compétent en matière de tarification sur l'ensemble de ces deux territoires. Désormais les réseaux M Tag et M TouGo seront fusionnés en un seul dénommé M réso.

Ainsi, une tarification unifiée sera mise en place à partir de la rentrée, elle couvrira tous les voyages réalisés en transport en commun (hors TER) à l'intérieur de ce périmètre. Ce périmètre comprend désormais les lignes Cars Région Isère (T80, T81, T82, T84, T85, T86, T87, T88, T89 et Lignes Express X01, X02 et X03).

Je souhaite vous informer des modifications que cela entraîne pour les élèves de votre commune, en fonction de l'établissement dans lequel ils sont scolarisés.

POUR LES ELEVES SCOLARISES DANS LE GRESIVAUDAN

Les voyages internes au périmètre du Grésivaudan sont couverts par les tarifs suivants :

	Situation actuelle : tarification M Tougo	A partir du 1 ^{er} septembre 2024 : tarification SMMAG Grésivaudan
Moins de 5 ans	Gratuit	Gratuit
5-10 ans	Abonnement annuel libre circulation - 44,30€/an Abonnement gratuit mercredi et week-end	Abonnement annuel libre circulation - 45,80€/an Abonnement gratuit mercredi et week-end
11-17 ans	Pass scolaire (10 trajets par semaine scolaire) - 44,30€/an OU Abonnement libre circulation – 130€/an ou 13€/mois	Abonnement libre circulation – 53,80€/an ou 5,40€/mois

Pour simplifier la gamme tarifaire et inciter les jeunes à utiliser les transports en commun pour d'autres motifs que les trajets scolaires, le titre spécifiquement scolaire (« Pass scolaire ») est supprimé au profit du seul titre libre circulation qui passe de 130€ à 53,80€ pour les 11-17 ans. Ce titre leur permettra de voyager de manière illimitée sur les lignes à l'intérieur du Grésivaudan. Il propose une forte baisse de tarif pour ceux qui utilisaient déjà un abonnement libre circulation à 130€/an ou 13€/mois.

Pour les 5-10 ans, le titre annuel sera valable sur l'ensemble du périmètre SMMAG, y compris la Métropole et les lignes « traversantes » Grésivaudan-Métropole. Un titre de gratuité pour les seuls mercredi et week-end peut également être demandé en agence de mobilité.

Toutes les informations pratiques se trouvent sur le site www.tougo.fr ou par téléphone au 0 800 941 103.

POUR LES ELEVES SCOLARISES DANS LA METROPOLE

Les voyages Grésivaudan <-> Métropole sont couverts par les tarifs suivants :

	Situation actuelle : tarification Cars Région Isère	A partir du 1 ^{er} septembre 2024 : tarification SMMAG Grande Zone
Moins de 5 ans	Gratuit	Gratuit
5-10 ans	Abonnement scolaire Zone A+B – Gratuit Abonnement gratuit mercredi et week- end	Abonnement annuel libre circulation - 45,80€ Abonnement gratuit mercredi et week- end
11-17 ans	Abonnement scolaire Zone A+B - Gratuit	Abonnement libre circulation – 187€/an ou 18,70€/mois

Ces abonnements permettent une libre circulation totale sur l'ensemble du périmètre SMMAG, y compris la Métropole et les lignes « traversantes » Grésivaudan-Métropole.

Je vous précise que les foyers les moins aisés financièrement peuvent bénéficier de tarifs solidaires. Pour tous les membres d'une famille ayant un quotient familial inférieur à 566€, les abonnements SMMAG sont à un tarif unique de 2,50€/mois ou 30€/an, pour une libre circulation totale sur l'ensemble du réseau de bus et de cars. Ceci est valable pour tous les élèves du Grésivaudan qu'ils soient scolarisés dans la Métropole ou dans le Grésivaudan. Vous trouverez les tarifs solidaires proposés dans la future gamme M réso en pièce jointe.

Par ailleurs, afin de lisser la dépense sur toute l'année scolaire, les titres annuels SMMAG grande zone à 187€/an peuvent être achetés en choisissant le prélèvement automatique mensuel (10 fois 18,70€).

Toutes les informations pratiques se trouvent sur le site www.tag.fr (www.tag.fr/770-abonnement-rentree.htm) ou par téléphone au 04 38 70 38 70 (du lundi au vendredi de 8h à 18h30, le samedi de 9h à 17h30).

Je suis bien conscient que la fin de la gratuité constituera pour les familles concernées une modification significative par rapport aux dernières années, et que certains de vos concitoyens pourraient vous solliciter, en tant que Maire, pour comprendre le changement ou manifester leur mécontentement.

Avec l'unification de la tarification, un maintien de la gratuité pour cette partie minoritaire d'élèves conduirait à devoir l'appliquer à tous les élèves bien plus nombreux du périmètre Métropole et Grésivaudan par équité. Cette option n'est malheureusement pas soutenable financièrement pour le SMMAG et vient mettre fin à une inéquité entre ceux qui paient et ceux qui ne paient pas.

D'autre part, le SMMAG fait aujourd'hui le choix de développer l'offre de transport entre le Grésivaudan et la Metro, en transformant la ligne G2 en ligne Chrono C9 (Brignoud – Domène- Grenoble), en créant la ligne C10 (Crolles – Domaine Universitaire – Echirolles), en améliorant les lignes Proximo 23 (Vizille-Uriage-Gières) et T80 (Crolles-Grenoble). Pour financer ces nouvelles lignes, la participation des usagers est nécessaire. Cependant, conscient que tous les foyers n'ont pas la même capacité contributive, le SMMAG a choisi de mettre l'accent sur une tarification solidaire basée sur les revenus en la renforçant depuis début 2024 (baisse des tarifs dans le Grésivaudan pour les moins aisés, tarif le plus bas accordé à tous les foyers vivant avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté).

Enfin, je vous rappelle que depuis janvier 2023, des mesures de gratuité ciblée ont été mises en place pour les plus jeunes, sur l'ensemble du périmètre : gratuité totale pour les moins de 5 ans, et gratuité les mercredis, samedis et dimanches pour les 5-10 ans.

Les modifications tarifaires ne concernent bien sûr pas que les élèves, et la gamme tarifaire unifiée M réso sur le périmètre du SMMAG proposera des tarifs déclinés selon deux zones de déplacement :

- des tarifs zone SMMAG, basés sur le niveau de prix du réseau M Tag actuel, permettront de voyager sur l'ensemble du périmètre Grésivaudan + Métropole ;
- des tarifs zone Grésivaudan, basés sur le niveau de prix du réseau M Tougo actuel, permettront de voyager à l'intérieur du territoire du Grésivaudan.

Ainsi, avec un titre de transport équivalent au tarif M Tag, les habitants de votre commune pourront emprunter l'ensemble des lignes du SMMAG. Ceci constitue une simplification, mais surtout pour beaucoup une baisse significative de tarif pour voyager entre le Grésivaudan et la Métropole.

Par exemples :

- un trajet entre le Grésivaudan et Grenoble coûte aujourd'hui 5,40 € (1 voyage Zone A+B Cars Région) et coûtera 2 € à la rentrée prochaine (équivalent titre unité MTag).
- un abonnement annuel plein tarif passera de 937 € / an (Annuel Zone A+B Cars Région) à 687 € / an.
- des publics spécifiques connaîtront également de fortes baisses comme les étudiants qui pourront payer 187 € par an contre 656 € actuellement (Annuel ECO Zone A+B Cars Région).

J'espère que ces éléments vous seront utiles pour informer les habitants, et les services du SMMAG restent à votre disposition pour tout complément sur le sujet.

Les services du SMMAG restent à votre disposition en tant que de besoin.

Comptant sur vous pour en faire le relais à vos habitants, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président,

Très cordialement, 

Sylvain LAVAL

